

Le Benon

N° 101

SEPTEMBRE
2018



Décès de Marielle Déprez, fondatrice de La Salévienne



Photo G. Lepère – 14 septembre 2002 (Congrès des sociétés savantes de Savoie, Archamps)

*Adieu Marielle
On t'aimait bien
C'est con de partir au printemps
T'as pris la tangente une nuit de juin
On est restés les bras ballants.
Adieu Marielle
On t'aimait bien*

L'ensemble de La Salévienne a la douleur de vous faire part du décès, survenu dans la nuit du 12 au 13 juin, de Marielle Déprez.

Marielle Parat est née le 21 septembre 1938, dans une famille du Vésinet, près de Paris. Elle est l'aînée de 6 enfants. Son père, Maurice Parat, était le président de la Fédération internationale des Pharmaciens catholiques, une association européenne qu'il avait créée (en 1950) avec le père Dubois.

Dès son plus jeune âge, Marielle montre des capacités intellectuelles hors normes ; elle a rapidement deux ans d'avance. À douze ans, ses parents l'envoient dans une famille en Écosse pendant une année. Là-bas, elle apprend l'anglais : elle devient bilingue, ce qui est peu courant à l'époque. Elle finit première de sa classe, bien sûr. Elle apprend aussi la vie, avec les tickets de rationnement de l'après-guerre et développe même un début de scorbut. En venant la visiter, sa mère lui ouvre un crédit à la

boulangerie pour l'aider... crédit qui fut épuisé en deux jours car Marielle l'utilisa pour acheter des bonbons pour ses amis et elle !

Elle rapporte d'Écosse des chants et des danses locales, qu'elle a essayé plus tard d'apprendre à ses enfants... sans succès malheureusement. De retour en France, en pensionnat chez les religieuses, elle déborde de vigueur ; elle dira à ses enfants qu'elle leur a joué des tours pendables. Sous l'impulsion de son père, elle commence des études de pharmacie, mais ce n'est pas sa vocation ; elle aurait préféré faire l'école du Louvre, son grand regret. Finalement, ses parents l'envoient à Genève dans une école d'assistante de direction.

Étudiante dans la cité de Calvin, elle rencontre un jeune homme de Présilly, François Déprez. Il est grand, il est beau, et il est le président des étudiants français de Genève. Marielle et François se marient en 1961. Leur témoin de mariage est Alain Poher¹, ami intime de son père.

Elle travaille quelque temps dans l'entreprise Jamet, qui élabore des produits pour bébé ; François, lui, entre à EDF et sa carrière les amènera à vivre successivement dans plusieurs villes de France. Le Vésinet, d'abord : c'est là que Catherine naîtra en 1963 et Thierry en 1964. Puis à la Frette-sur-Seine. Là, Marielle fait du tennis, joue du piano... et elle nourrit sa soif d'art et de culture qu'elle partagera avec ses petits-enfants : lecture, poésie, musées et musique classique, opéra, rock, ou Charles Trenet.

C'est elle qui a appris à danser le rock à ses cinq frères et sœurs, de même qu'à ses enfants, ainsi qu'à sa petite-fille Laura. De ses mains, elle coud robes et manteaux pour les enfants ; elle se révèle experte aussi bien en électricité qu'en jardinage, et s'adonne à mille loisirs créatifs. Rien ne lui fait peur ! Tout la passionne.

En 1973, François est promu à Lille, et toute la petite famille le suit. Poussée par sa passion pour l'histoire et le patrimoine, Marielle étudie et devient conférencière des monuments historiques et guide bilingue de l'association de la Renaissance du Lille ancien. À Paris elle continuera d'accompagner les Lillois dans la visite de la capitale.

Durant ses temps libres, elle se consacre à la généalogie. Elle commence des recherches sur les ancêtres de François. Elle remonte la branche des Mégevand dont son mari est issu, et elle entend parler d'un Savoyard dont la famille aurait des vieux papiers qui pourraient l'aider. Ce Savoyard, elle le rencontre : c'est Claude Mégevand. Marielle entre également en contact avec un

jeune lycéen qui travaille sur sa généalogie, c'est Claude Barbier.

Marielle et les deux Claude détectent rapidement des branches communes à leur arbre. Une question se pose naturellement à eux : « À quoi ressemblait vraiment la vie de nos ancêtres ? Quel était leur quotidien, leur cadre de vie ? ». C'est là qu'ils découvrent l'histoire de la Savoie, que ni les uns ni les autres n'avaient appris sur les bancs de l'école. Ils veulent également publier un livre historique illustré de cartes postales anciennes. Un jour de 1984, Marielle, les deux Claude et Donald Stampfli se réunissent dans l'écurie rénovée de la maison du Petit Châble, et décident de créer une association d'histoire. La Salévienne est née. Les quatre fondateurs sont rapidement rejoints par une quarantaine de personnes adhérant avec enthousiasme au projet de cette jeune association.

Marielle en fut la vice-présidente pendant près de 30 ans. Son énergie, sa passion, sa culture et ses idées ont été un des atouts majeurs pour l'association. Elle participe à tous les projets avec générosité.

C'est aussi dans l'écurie réaménagée par François dans leur maison du Petit Châble que la toute jeune Salévienne accueillit trois personnages de renom, qui ont adoubé notre association et ont transmis leur passion pour l'histoire et le patrimoine : Paul Dufournet, architecte, ethnologue et historien ; Gastone Cambin, célèbre héraldiste suisse, architecte, créateur de musées dans le Tessin et précurseur, avec Claude Mégevand, de la Maison du Salève ; et Etienne-Louis Dumont, historien genevois.

Vers 1990, Marielle crée la section des Saléviens de Paris. Elle organise 22 réunions successives pour faire rayonner la Savoie à Paris et permet aux Savoyards exilés de se rencontrer régulièrement dans la capitale. En 2005, Marielle et François s'installent à Présilly, et Gérard Lepère succède alors à Marielle pour animer la section parisienne.

Dès le premier numéro des *Échos saléviens*, Marielle publie un article concernant la Chartreuse de Pomier et ses relations avec ses fermiers du Touvet. Puis, elle prend la responsabilité du *Benon*, notre bulletin de liaison. Elle veille à l'édition de 57 numéros, de 1996 à 2011.

Avec François, le 28 mai 1998, elle a offert aux Saléviens de Paris une mémorable conférence sur l'action de son grand-père Fernand mort pour la France : « La vie d'un brancardier pendant la Grande Guerre ».

Ses compétences en français et son œil acéré en firent une responsable des relectures des nombreux ouvrages publiés par notre association. Entourée d'une équipe de

¹ Sénateur (1909-1996).

correcteurs bénévoles, Marielle a assuré la qualité orthographique et grammaticale de nos publications, notamment des *Échos saléviens*.

Lorsque François tomba malade, Marielle se consacra à le soutenir dans l'épreuve, à lui apporter patiemment tous ses soins. Elle continuait aussi à s'occuper de ses petits-enfants et aimait leur lire des contes et des poèmes. Ses propres problèmes l'ont amené à ralentir ses activités associatives, sans cependant que son intérêt pour La Salévienne faiblisse. Elle avait toujours un sourire à donner à ceux qui la visitaient, une histoire, une idée nouvelle ou une recherche passionnante à évoquer.

En épousant François, Marielle a aussi épousé la Savoie. Elle a soutenu, aimé, apprécié tous ceux qui œuvrent à la connaissance de son histoire. Elle a noué des liens étroits avec de nombreux adhérents.

Sans Marielle Déprez, La Salévienne n'aurait jamais été ce qu'elle est à présent.

Marielle était cultivée, généreuse, humaine. Elle créait et soutenait tous ceux qui voulaient créer.

Elle rendait le monde meilleur.

C'est une grande dame qui vient de nous quitter.



Extraits du texte lu à la sépulture de Marielle le 16 juin 2018 en l'église de Présilly.

AGENDA

Prochains rendez-vous de La Salévienne

MONT SALÈVE EN MARCHES

Par le Syndicat Mixte du Salève

Dimanche 2 septembre

Stand de La Salévienne

ALPAGE DE LA PILE

La Muraz

ET SI NOUS TENTIONS DE NOUS DÉBARRASSER DES IDÉES REÇUES SUR LA GRANDE GUERRE

Par Didier Dutailly

Vendredi 7 septembre

À 20 h

SALLE DU FER A CHEVAL
361 route du Fer à Cheval,
Collonges-sous-Salève

FORUM DES ASSOCIATIONS

Par la mairie de Viry

Samedi 22 septembre

Stand de La Salévienne

VIRY

14^e RENCONTRE AUTOUR DES VERGERS TRADITIONNELS « La pomme dans l'histoire et histoires de pommes »

Par le Syndicats du Salève et du Vuache

Dimanche 28 octobre

Stand de La Salévienne

ANDILLY

LES BLOCS ERRATIQUES DU GLACIER DE L'ARVE

Par Sylvain Couterrand

Dimanche 4 novembre

Heure : voir <https://www.la-salevienne.org/actualite.php>

SALLE DES FETES D'ARBUSIGNY

LES CARNETS DE GUERRE DE GIMEL

Par François Georges Gimel

Vendredi 9 novembre

20 h

AUDITORIUM DE CRUSEILLES

Collège Louis Armand

LES HORREURS DE LA GRANDE GUERRE

Par Maurice Sublet

Samedi 10 novembre

18 h

AUDITORIUM DE CRUSEILLES

Collège Louis Armand

LES « ON-DIT » DE LA GRANDE GUERRE

Par Didier Dutailly

Samedi 10 novembre

PARIS

DONS DE MÉMOIRE DES BORNES

Animés par Nathalie Debize

LE COMMERCE

Mercredi 26 septembre

AUTRES THÈMES

Mercredi 31 octobre

Mercredi 28 novembre

De 16 h à 18 h

GYMNASE DES ÉBEAUX

126 av. des Ébeaux
Cruseilles

Autres rendez-vous

COLLOQUE DU MILLÉNAIRE DE L'ABBAYE DE TALLOIRES

Par l'Académie Salésienne

Samedi 22 septembre

De 8 h 30 à 18 h

SALLE LA SAVOYARDE, HOTEL DE L'ABBAYE

2 chemin des moines, Talloires

[https://www.la-salevienne.org/CONF/2018-09-Colloque Talloires 2018.pdf](https://www.la-salevienne.org/CONF/2018-09-Colloque_Talloires_2018.pdf)

LE TERRITOIRE ET SON ORGANISATION

47^e Congrès des Sociétés savantes de Savoie

Samedi 29 septembre

De 8 h 30 à 19 h

Dimanche 30 septembre

À partir de 10 h

CHATEAU DE LA ROCHE-SUR-FORON

100 rue du collège, La Roche

Programme et intervenants :

http://academie.salesienne.free.fr/files/article/19/4_7eCSSS_2018_Programme.pdf

Jeudis du patrimoine

Animés par Jean-Luc Daval et l'association
Les Jeudis du Patrimoine

16 h

ESPACE JULES FERRY

2 av. de Genève, Saint-Julien-en-Genevois

**LA SINGULIÈRE HISTOIRE DU GENEVOIS :
30 ANS DE RECHERCHE**

Par Claude Mégevand
sur l'histoire de La Saléviennne
13 septembre

**UNE FIGURE LOCALE DE LA RÉSISTANCE :
SEXTIA AUDE ET LES CHEMINS DE PASSAGE**

18 octobre

[Suite page suivante](#)

**LE CRIME DU CHÂTEAU DE CRACHE. LES
LUTINS DOMESTIQUES ET AUTRES
MONSTRES FAMILIERS.**

22 novembre

**L'HISTOIRE À PORTÉE DE MAIN. VIDE
MAISON : OBJETS, BIBELOTS, ETC.
& Assemblée générale de l'association**

20 décembre

Salon du livre du Grand Genève

Après le franc succès obtenu par la 1^{re} édition du Salon du Livre du Grand Genève, organisé par notre association en 2016, avec une quarantaine d'exposants et un millier de visiteurs, La Salévienne prépare fiévreusement la 2^e édition qui se tiendra le :

Dimanche 18 novembre

CHARTREUSE DE POMIER

7 allée des chartreux, Présilly

Le prestigieux cadre de la Chartreuse de Présilly ouvrira ses portes au public dès 10 h, avec plus de soixante exposants. Cette année encore, une restauration vous sera proposée pour le déjeuner.

Afin de permettre au plus grand nombre de participer à cette 2^e édition, des navettes gratuites seront à votre disposition depuis la gare de Saint-Julien (parking gratuit).

Un site internet dédié au Salon du livre est mis en ligne pour une meilleure communication : <http://www.salonlgg.org>

SALON du Livre DU GRAND GENÈVE
CHARTREUSE DE POMIER PRÉSILLY
DIM 18 NOV
10h00 > 18h00

LA SALEVIENNE

NAVETTES GRATUITES DEPUIS LA GARE DE SAINT-JULIEN • ENTRÉE 2€

TOUTES LES INFORMATIONS SUR WWW.SALONLGG.ORG

Pour pouvoir assurer la bonne tenue de ce jour exceptionnel, nous faisons appel aux bénévoles !

Nous aurons besoin de bras :

- Vers le 1^{er} novembre, pour poser affiches et banderoles,
- Le samedi 17 novembre au matin, pour installer les tables et la signalisation,
- Et enfin, le jour du Salon, pour tenir la caisse à l'entrée, vendre les boissons, tenir le stand de livres et ranger la salle en fin de journée.

Amis bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter via le mail de La Salévienne ou à leslie.deletraz@hotmail.fr pour nous proposer votre aide !

ACTUALITÉS

Classement et inscription aux Monuments historiques en Haute-Savoie

Le département de la Haute-Savoie fait partie des départements de France métropolitaine qui ont le moins de monuments inscrits ou classés. Non pas parce que nous sommes pauvres en bâtiments de caractères, mais pour trois raisons essentielles :

1- En France le classement a commencé en 1840 et la Savoie est française depuis 1860. Le

premier classement en Haute-Savoie date seulement de 1875, par conséquent nous cumulons un retard dès le départ.

2- La politique de construction choisie par les élus ainsi que la pression des propriétaires fonciers s'opposent au classement ou à l'inscription.

3- Le département n'a pas de politique active et incitative dans ce domaine depuis fort longtemps.

Le premier bâtiment classé en Haute-Savoie fut l'Abbaye d'Abondance en 1875. Parmi les

récents on trouve notamment la Maison Fésigny de Cruseilles (2014) ou le Théâtre Riboud à Évian (2014). Sur la Communauté de communes du Genevois, aucun bâtiment n'est classé, seule une habitation de la famille de Beaumont est inscrite (2000)¹ ainsi que les deux croix de Neydens (1950), celle du chef-lieu et celle de Veyrière ; dans la Communauté de Cruseilles le pont de la Caille est inscrit depuis 1966, la chapelle de Charly depuis 1975.

La commission régionale vient de proposer le classement ou l'inscription de la gare supérieure du téléphérique du Salève.

À ce jour la Haute-Savoie compte 185 bâtiments inscrits ou classés. En 2011, elle en avait 170, 208 pour la Savoie, 373 dans l'Ain, 317 en Isère, 439 dans le Jura, 510 dans le Rhône, 838 dans le Puy-de-Dôme...

Le classement indique l'intérêt national de l'objet alors que l'inscription en souligne l'intérêt régional. Voir

https://fr.wikipedia.org/wiki/Monument_historique (France)

Sur internet, la base Mérimée permet de voir les notices et photos des monuments inscrits, classés ou repérés dans un pré-inventaire : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/LISTES/bases/france-dpt.htm>

La base Palissy donne accès aux objets mobiliers classés ou inscrits. Voir <http://www.mediatheque-patrimoine.culture.gouv.fr/>

Par décret du 10/10/2017 le préfet de région a mis en place de nouvelles commissions prévues par la nouvelle loi sur le classement et l'inscription pour une durée de 5 ans. Trois sections sont créées qui se réunissent à Lyon ou Clermont :

1- Une section « protection et valorisation de l'architecture et du patrimoine mobilier ». Elle comprend 21 titulaires et 15 suppléants. La Haute-Savoie n'a pas d'élus ou de responsables associatifs siégeant à cette commission. La Savoie a uniquement une suppléante, Mme Monique

Gies, adjointe à la commune du Bourget-du-Lac. Les suppléants peuvent participer à la session mais ne peuvent voter que si les titulaires sont absents.

2- La section « projets architecturaux et travaux d'immeubles » : elle comprend 18 titulaires (dont Laure Townley-Bazaille, titulaire et représentante du Conseil départemental de la Haute-Savoie) et 15 suppléants dont Jean-Louis Mivel, décédé subitement en 2017, pour la Haute-Savoie (remplacement en cours ?)

3- La section « protection des objets mobiliers et travaux » comprend 22 membres titulaires et 16 suppléants dont Joël Baud-Grasset (conseiller départemental de la Haute-Savoie) et Claude Mégevand (proposé par patrimoine AURHALPIN et en tant que président de La Salévienne au moment du décret) pour la Haute-Savoie ; Frédéric Bret (conseiller départemental de la Savoie) et Jean-Pierre Dubourgeat (président des Amis du Vieux Conflans) pour la Savoie.

En plus des personnes affectées dans ces trois sections, des personnes sont désignées « membres de la délégation permanente », dont 30 titulaires et 24 suppléants, mais on ne trouve là que deux Savoyards, tous les deux suppléants, Joël Baud-Grasset pour la Haute-Savoie et Jean-Pierre Dubourgeat pour la Savoie.

Nombre de représentants dépendent de l'administration, notamment de la DRAC, souvent installés à Lyon ou à Clermont. Nous n'avons pas pu repérer d'intervenants de la DRAC affectés aux départements savoyards, sinon Anne France Borel, architecte des Bâtiments de France qui est intervenue pour défendre le pont Manera, mais qui est désormais affectée à la Haute-Loire.

Il n'est vraiment pas certain que nos départements savoyards soient suffisamment représentés pour défendre notre patrimoine savoyard...

Actualités du Forum d'Agglomération

<http://www.grand-geneve.org/grand-geneve/participation/le-forum-dagglomeration>

Le travail du Forum d'Agglomération sur les sujets proposés par le Grand Genève (ex. sur la culture dans le Grand Genève, la mobilisation de la société civile, etc.) ou autosuggérés (ex. sur le patrimoine naturel, la mobilité à vélo, etc.).

Le thème d'auto-saisine qui a reçu le plus de suffrages parmi les membres du Forum est celui du patrimoine bâti transfrontalier. En effet, La Salévienne est à l'origine de cette proposition

¹ Maison construite en 1677 puis transformée au début du XVIII^e siècle. Bâtie à l'origine comme une maison de campagne, le bâtiment d'habitation conserve dans sa partie la plus ancienne, au rez-de-chaussée, une série de pièces au décor néo-classique de la fin du XVIII^e (notamment les dessus de porte et les meubles d'encoignure de la salle à manger). Les murs du salon nord sont tapissés d'un papier peint chinois qui provient d'un atelier de Canton et date de la fin des années 1780. Sont classées les façades et toitures de l'ensemble des bâtiments (à l'exception du bâtiment situé au nord de la cour), la fontaine XVIII^e siècle dans la cour, le bassin circulaire côté jardin, l'ensemble du rez-de-chaussée (avec son décor) de la partie du logis daté de 1677. (Base Mérimée)

consistant à élargir le cercle des personnes conscientes des problématiques liées au patrimoine bâti. Pour ce faire, une étude méthodologique transfrontalière permettrait d'établir un diagnostic du patrimoine bâti sur le territoire du Grand Genève afin de démontrer par le recensement et de mettre en évidence par la valorisation que le patrimoine architectural est un élément partagé qui fait identité. Une telle étude est une assise scientifique de valorisations auprès du public de son patrimoine commun, et ainsi un pas de plus vers l'appropriation par les habitants du territoire du Grand Genève dont les paysages sont en pleine mutation. Elle est également une base d'aide à la décision des responsables politiques et techniciens en charge de l'aménagement du territoire par l'accompagnement d'un développement qui prenne en compte des critères qualitatifs liés au patrimoine et à l'identité. Enfin, elle est une ressource pour les bases de données de recherche et de promotion sur le patrimoine de la région.

Le Forum reflète donc le fait que la société civile et les autorités françaises prennent conscience de la nécessité de sauvegarder leur patrimoine, notamment en prenant exemple sur le Canton de Genève où le recensement architectural est bien établi.

L.J.

Souscription pour rajeunir le site internet

Dès 1998, La Salévienne s'est dotée d'un site internet, réalisé par deux bénévoles avant-gardistes, afin de partager les connaissances historiques du territoire au-delà du pourtour du Salève : chez nos voisins proches (Suisse, Belgique...), ailleurs en Europe (Pays-Bas, Royaume-Uni, Pologne...) et au-delà, dans le monde entier (États-Unis, Israël, Japon, Mexique, Nouvelle-Calédonie...).

Le site actuel comptabilise près de 6 000 visites par mois. Il est méthodiquement tenu à jour par Gérard Lepère, webmestre de l'association. Pour être toujours plus accueillant, accessible, pratique et intéressant, il doit néanmoins se refaire une jeunesse. L'idée est de faire une refonte complète du site afin de mettre en valeur son contenu considérable en utilisant les nouvelles techniques (normes et designs) qui sont à notre disposition aujourd'hui et de le déployer sur les tablettes et *smartphones* (dont les écrans sont minuscules), et d'ajouter la possibilité de payer les achats de livres directement depuis le site.

Prochainement, La Salévienne lancera donc une souscription pour demander à ses nombreux

et fidèles utilisateurs de participer à ce grand projet.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre aide dans cette nouvelle étape technologique de La Salévienne !

Enfant du Salève par Claude Girod

Vient de paraître le livre de Claude Girod intitulé *Enfant du Salève*, préfacé par Claude Mégevand (2018. 218 p.).

Le directeur des fromageries Girod nous livre ses souvenirs dans un ouvrage richement illustré. Bien sûr, il raconte l'histoire centenaire des fromageries et la saga de la famille Girod, mais aussi son rôle et des anecdotes concernant ses différentes fonctions au sein de la Chambre de Commerce de la Haute-Savoie, de la Banque de France d'Annecy où de la présidence des AOC Fromages de France. Il évoque aussi le Salève, notre montagne mythique qu'il connaît comme nul autre, et dont il souhaite faire partager sa passion au lecteur. En tant que propriétaire de la Chartreuse de Pomier, il illustre son histoire ainsi que sa rénovation récente. Enfin, il termine par l'un des grands moments de sa vie consacrée au chemin de Compostelle.

En vente à La Salévienne au prix de 19 €.

Brochure sur l'abbaye de Bonlieu

Peu après sa création, l'association *lo Z'amis d'Sallanûve* s'est penchée sur l'histoire de cette abbaye située dans un hameau de Sallenôves. Elle a élaboré une première brochure dès 1998, à l'occasion des 900 ans de l'abbaye de Cîteaux. Plusieurs rééditions ont été faites par la suite, et la dernière de 2007 est épuisée.

Depuis, nos recherches aux archives, découvertes de documents, parfois des textes d'historiens oubliés, mises en relation de connaissances éparses et réflexions tant historiques qu'architecturales nous ont permis de refondre cette édition augmentée.

C'est une approche plus éclairée de l'histoire des Dames de *Boni Loci* venues de Chamarande (Chilly) où elles étaient bénédictines, et de leurs abbesses et abbaye cistercienne de Bonlieu, fondée en 1165, par le comte Amédeus 1^{er} de Genève, que nous proposons désormais sur notre site www.lesamisdesallenoves.fr.

En 1648, elles quittent Bonlieu-Sallenôves et s'installent à Annecy au faubourg du Bœuf (rue Carnot), puis au Pâquier. Les dames de Bonlieu donneront définitivement leur nom à ce quartier.

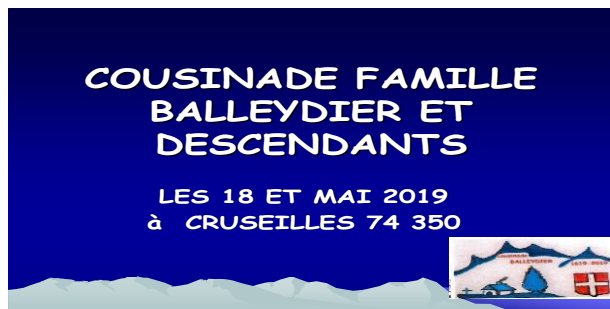
Cette brochure peut être téléchargée, mais à usage personnel uniquement, tous droits

d'édition nous en étant réservés : <https://lesamisdesallenoves.fr/une-abbaye-cistercienne-a35-c2.html>.

LesZ' amis d'Sallanûve

Un lien vers la brochure a été mis en ligne sur le CASSS avec accord de la présidente Maryse Dupont.

Cousinades famille Balleydier et descendants



Le 24 mars dernier à Cruseilles a eu lieu une réunion d'information sur l'organisation de la cousinade de la famille Balleydier. Plus de cent cousins étaient présents. L'adjointe au maire, descendante Balleydier, a accueilli l'assistance chaleureusement. Des exposés, des projets d'activités ont été présentés tout au long de cette journée qui se termina au rythme du folklore savoyard.

Qui était la famille Balleydier ?

Savoyarde depuis le XVII^e siècle, la famille Balleydier de Haute-Savoie est originaire de Merle en Forez, dans l'actuel département de la Loire (mention en 1509 et en 1561).

Vers 1630, deux frères André et Jacques Balleydier, respectivement chirurgien et opérateur, s'établissent dans le duché de Savoie, le premier à Cruseilles et le second à Choisy au pied du Salève, entre Annecy et Genève. De leurs unions naissent dix-neuf enfants et marqueront le début de la lignée Balleydier en Haute-Savoie ce qui représente à présent quatorze générations et près de 19 500 descendants dont 7000 sont encore vivants. Leur venue est certainement due à diverses conjonctions : épidémies de peste, établissement de la famille Angot de Bonnières quelques décennies plus tôt et relation avec l'Ordre du Temple de Jérusalem, voire les corporations de chirurgiens...

Pourquoi une cousinade ?

- Pour comprendre les origines géographiques, familiales, historiques de notre famille.

- Faire partager ces recherches avec les descendants de nos aïeux.
- Créer un lien familial ou recréer ce lien.
- Susciter l'intérêt de cette cousinade qui est UNIQUE en son genre, puisque les recherches ont été suivies en parallèle pour la descendance des deux frères établis en HAUTE-SAVOIE depuis 1645 et à la fois sur la descendance de leur famille restée en FOREZ.

Projets de la cousinade

Les 18 et 19 mai 2019 à CRUSEILLES
quelques centaines de cousins qui se déplaceront de la France entière, d'Italie, des États-Unis se retrouveront ou feront connaissance.

Chacun retrouvera ses aïeux sur un « mur » généalogique, se documentera sur la famille grâce au livre écrit pour cette occasion ou grâce à la bande dessinée qui illustrera les histoires émouvantes, amusantes ou singulières de la famille, pourra découvrir les sites touristiques proposés par l'Office du Tourisme de Cruseilles notre partenaire, empruntera le chemin de nos ancêtres entre Cruseilles et Choisy dans le cadre d'un rallye auto, dégustera les spécialités culinaires de la région et profitera d'une soirée festive haute en couleur.

Ces deux journées seront à partager avec tous les descendants Balleydier désireux de nous rejoindre. Nous les attendons.

Contact :

presidentcousinade2019@gmail.com ou
secretariatcousinade2019@laposte.net

Nos familles cousines et descendantes Balleydier dans « les BORNES » :

Vovray : Baillard/ Brand/ Duvernay/
Fournier/ Gay/ Lugaz/ Richard/ Sublet

Cruseilles : Ailloud/ Bouchet/ Curtenaz/
Decarroux/ Humbert/ Perrillat-Bottonet/
Pachoud/ Martinet/ Raphin

Le Sappey : Baillard

Menthonnex : Carrier/ Parent/ Tissot

La Muraz : Jacquemoud/ Viandaz

Arbusigny : Miquet Sage/ Riggaz/
Sonnerat/ Vidonne

**Avis de recherche... Françoise Chapelier,
infirmière-chef de l'hôpital d'Ambilly**

Cette femme, infirmière-chef à l'hôpital d'Ambilly pendant la Seconde Guerre mondiale, a secondé inlassablement Jean Deffaugt, maire d'Annemasse, dans toutes ses interventions, pour porter secours aux prisonniers du Pax et tout

particulièrement pour sauver des enfants juifs des mains des Allemands.

L'historienne genevoise, Ruth Fivaz-Silbermann, qui s'est spécialisée dans la recherche sur les aides apportées aux réfugiés fuyant le nazisme, est en quête de tout témoignage sur cette femme restée dans l'ombre, mais qui a accompli nombre d'actes de Résistance au péril de sa vie.

L'un des épisodes les mieux documentés est celui du passage avorté du 2 avril 1944, où Françoise Chapelier recueille un enfant juif de 3 ans amené au maire, en un rare geste d'humanité, par « une sentinelle allemande » (un douanier ?). L'historienne nous raconte :

Le 2 avril, selon notre reconstruction, « Lucienne Boulanger » et son équipe (il est vraisemblable qu'elle ne convoie pas seule) organisent encore un convoi mixte, d'une quinzaine de personnes, parti d'Aix-les-Bains. Le lien avec les premiers groupes est évident : il y a les parents et la petite sœur d'un des enfants du convoi du 1^{er} mars, ainsi que Pierre Meyer¹ (un cousin de Jean Lévy, qui figure sur la liste de l'OSE) et un couple qui transporte un enfant « prêté » de 3 ans (exfiltré de la Pouponnière ?). Mais il y a aussi Flore Loinger, la femme de Georges, avec ses deux fils de 1 et 6 ans, ce qui démontre, une fois de plus, les liens de cette filière avec l'OSE, car les Loinger viennent tout exprès de la Creuse pour mettre Flore et les enfants en sécurité en Suisse. Georges Loinger, qui est sur le point de reprendre les passages pour le compte de l'OSE et veut d'abord que sa famille soit en lieu sûr, a obtenu d'accompagner le groupe jusqu'aux barbelés².

Le passage se passe mal. Le groupe est intercepté à mi-chemin par une patrouille allemande décrite par Loinger comme « inhabituelle et imprévue ». Mais comme les fugitifs avancent de manière « étirée », les chiens ne parviennent pas à les encercler tous ensemble et ils réussissent à s'enfuir, à l'exception d'un couple

relativement âgé³, qui est arrêté et sera déporté. Loinger entraîne sa femme et ses enfants dans le Foron et trouve refuge dans une maison près de Cara, d'où il fait passer Flore et les deux garçons le lendemain. Pierre Meyer, 12 ans, parvient à se glisser sous les barbelés, erre un moment dans le no man's land et appelle les douaniers suisses à l'aide. Un couple et sa fille de 4 ans parviennent à fuir, à retrouver les passeurs et à passer au petit matin du lendemain à l'endroit prévu, la Louvière (ce qui prouve que les passeurs n'ont pas été arrêtés). D'autres ont probablement fui aussi, dont nous n'avons pas de trace. Mais le couple qui portait l'enfant « prêté » a, selon Pierre Meyer, témoin de la scène, posé celui-ci par terre avant de s'enfuir, l'abandonnant aux Allemands. Ce témoignage est corroboré par une déclaration du maire d'Annemasse Jean Deffaugt⁴, qui rapporte à ce sujet un geste d'humanité d'un douanier allemand, rare dans le contexte, et qui mérite donc d'être rappelé. Au cours de la Semaine sainte de 1944 (ce qui confirme notre date), une sentinelle allemande lui a amené un enfant de trois ans et demi, lui disant expressément qu'il s'agissait d'un « petit juif ». Deffaugt a aussitôt confié l'enfant, qui ne savait que son prénom, Maurice, à Françoise Chapelier, l'infirmière de l'hôpital d'Annemasse qui s'occupera de tous les enfants détenus, notamment de ceux de Marianne Cohn. Le petit Maurice, qui a presque miraculeusement eu la vie sauve, sera par la suite adopté.

Le calvaire des 21 enfants de moins de 15 ans s'arrête après cinq jours, car le maire d'Annemasse, Jean Deffaugt, résistant et membre des réseaux de renseignement du colonel Groussard, a réussi à arracher au chef du SD d'Annemasse, le SS-Oberscharführer Meyer, leur libération sous conditions : préparés et convoyés par l'une des aides les plus dévouées du maire, l'infirmière de l'hôpital d'Ambilly Françoise Chapelier, ils sont placés dans une colonie de vacances de la paroisse Saint-Joseph d'Annemasse à Monnetier-Mornex, Deffaugt s'étant assuré l'appui de l'abbé Aimé Duret. Ils deviennent des enfants « bloqués », sortis de prison mais restant sous contrôle allemand. Hélène se souvient qu'on

¹ AEG Justice et Police Ef/2-6756 ; son témoignage dans *Mémoires de la frontière*.

² Famille Loinger : AEG Justice et Police Ef/2-6770 ; déposition de Georges Loinger, CDJC CLXII-27 ; son témoignage à l'auteur. Selon son récit, Georges Loinger est parvenu à prendre la fuite avec sa femme et ses enfants bien qu'un douanier ait un moment appuyé son revolver contre la tête du bébé, qu'il portait sur ses épaules. Ayant sur le moment obtempéré à l'ordre (en allemand) de ne pas bouger, ils ont pu, le chien étant parti plus loin, se jeter dans le Foron, semant ainsi leurs traces, et trouver refuge dans une maison à 20 mètres des barbelés, non loin de Carra. Le lendemain, Georges Loinger aurait demandé aux douaniers suisses, ébahis de son audace, de laisser entrer sa femme et les enfants.

³ Emile Jacob (né le 20/04/1877), de Reichshoffen (Bas-Rhin), était chantre synagogaal (ministre officiant) à Saint-Louis (Haut-Rhin), donc vraisemblablement une connaissance de la famille Lévy. Il est arrêté et déporté avec sa femme Flore (Florette) née Cahn (1883). Registre du Pax, matricule (collectif) 529.

⁴ CDJC DLXI-9. Deffaugt déclare que, comme il souhaitait que l'enfant grandisse dans une famille juive, il l'a fait adopter par un industriel juif de sa connaissance pour qui il avait fait des faux papiers en septembre 1942, un certain Maurice Frankenberg. [Jean Lévy, de Lyon, connaît le « petit » Maurice Frankenberg – qui se savait adopté – et lui a relaté ces faits, ce qui l'a bouleversé].

leur a dit que les Allemands « viendraient les chercher » (d'ailleurs le registre du Pax parle deSammellager Mornex, « camp de concentration de Mornex »).

Si vous possédez tout renseignement susceptible d'enrichir la notice biographique de Françoise Chapelier, merci de nous contacter : salevienne74@gmail.com

Nouveaux adhérents

- ✚ Robert Fol à Collonges-sous-Salève
- ✚ Nicolae Tobosaru à Vulbens

Bienvenue chez nous !

Carnet de noces

Lorelei JAUNIN et Maxime DUPONT

se sont unis en l'église de Viry
le samedi 26 mai 2018.

Floriane DEBIZE et Thibaud POUPARD

se sont unis à Vovray-en-Bornes
le samedi 28 juillet 2018.



ÉCHOS DES CONFÉRENCES ET VISITES

Compte-rendu de la randonnée sur les traces de l'ancien chemin de fer du Salève

Le jeudi 12 juillet 2018, vingt-quatre personnes motivées se sont rassemblées pour la randonnée annuelle sur les traces de l'ancien chemin de fer du Salève ; dix-huit ont réalisé la totalité de la promenade à pied.

Cet événement qui réunit chaque année – depuis 2002 – une belle équipe de marcheurs, permet de suivre le tracé de la voie ferrée et découvrir les gares et les ponts survivants du XIX^e siècle. Monté en téléphérique, le groupe a rejoint le site de l'ancien phare des Treize-Arbres, au-dessus de la gare terminus de la ligne (1142 m), puis est redescendu jusqu'au Pas-de-l'Échelle en cheminant par Monnetier.

Les paysages et panoramas qui se succèdent le long du parcours pédestre rappellent l'intérêt visuel impressionnant qu'offrait en son temps le chemin de fer aux visiteurs. Grâce à des images d'époque, il a été possible de mesurer l'évolution d'une forêt qui aujourd'hui recouvre entièrement certaines zones. Rappelons que les trains ont circulé de 1892 à 1935.

G. Lepère

La Croix et l'Aubépine des Bornes

Sur les sommets d'un vaste plateau qui se dit « des Bornes » se côtoyaient en harmonie,

Cratægus, une fringante aubépine et une croix de grande simplicité...



Photo CAUE, 1996



Photo RE, 2013

Tout ici est d'une parfaite modestie.

Le lieu, blotti entre Salève et massif préalpin des Bornes, ne parvient pas à se hisser jusqu'aux mille mètres qui pourraient lui conférer un aspect montagnard, mais il est grandiose !

On y rencontre une croix, fruit de l'ingéniosité paysanne, composée d'éléments ayant déjà longuement vécu : socle de granite dépareillé, « mô » de pressoir à cidre et fût de ciment couronné d'une croix de fer d'un style parfaitement dépouillé, digne du symbole qu'elle représente.

L'aubépine qui lui est voisine est d'une variété des plus courantes dans la contrée.

Pas de quoi en faire une légende, tout au plus une histoire presque banale.

Pour susciter l'intérêt à la lecture, il faut dire l'insolite, la touche d'exceptionnel.

Ce sera ce témoignage oral de la jeune Germaine d'Arbusigny.

Nous sommes au cours de l'année 1932. Elle se trouve quelque part entre la Mouille Gonin et le Crêt à la Gouet. Elle voit arriver non sans stupeur, celui qu'elle ne tardera pas à identifier comme monsieur l'archiprêtre Henri Descombes (1867/1935), curé de Menthonnex-en-Bornes, en personne. « Un saint homme », dit-on et féru de constructions religieuses. La commune lui doit l'oratoire de Saint-Roch et la chapelle de Margolliet.

« Il est tout mouillé d'chaud, son grand chapeau r'vêché sur la tête » car il pousse depuis le chef-lieu, une brouette chargée d'un sac de ciment. Prémisses à l'érection d'une croix.

Le propriétaire du terrain lui proposera de couper « l'inutile » aubépine spontanée qui est dans la place. Il lui est-il répondu « Non, c'est le Bon Dieu qui l'a placée là, il faut la laisser fleurir ».

C'est ainsi que débute le long compagnonnage de ce « couple » symbolique du point culminant de la commune de Menthonnex-en-Bornes, en quelque sorte phare du Plateau.

Au cours du temps, soumise aux bises enragées ou aux vents du sud tempétueux, la croix perd... sa croix qui sera conservée par un habitant d'Arbusigny voisin.

C'est en 1990 que la municipalité en décide la restauration avec la complicité de M l'abbé François Veyrat curé de Menthonnex et de quelques bénévoles motivés. La nouvelle plaque de granit est gravée.

L'aubépine se voit amputée avec précaution d'une branche maîtresse, à l'occasion - ou pour permettre - les travaux.

On inaugure cette rénovation par une messe en plein air et le vin d'honneur traditionnel le 16 septembre 1990.

En 1996 l'aubépine attire l'attention de spécialistes qui lui décernent « le prix de l'arbre remarquable à croissance lente ». La lauréate gagne « Cocasse », un pommier d'essence ancienne rare issu du verger conservatoire de Sevraz à Viuz-en-Sallaz.

Il est planté dans l'enceinte de l'école de Menthonnex.

Malgré les bons soins dont elle bénéficie l'aubépine ne résiste pas à l'hiver 2012/2013. Le pauvre Cocasse, quant à lui, est terrassé par les grands travaux de construction du groupe scolaire.

Récent bulletin de santé :

Aux dernières nouvelles, la croix se porte bien.

Du pied de l'ancienne aubépine, trois vigoureux « r'biollons » (rejets) affirment « la relève » au grand dam du pommier du Japon qui avait été planté à la hâte pour pallier le vide laissé par la vénérable ancêtre.

À craindre que la compétition soit rude entre « l'immigré » et « les jeunots de souche ».

Roland Excoffier,

Arbusigny, 7 juin 2018

Voyage à Vienne le 27 avril 2018

Lorsqu'on connaît le rôle que Vienne joua dans notre histoire, un voyage pour la découvrir avait tout son sens.

Au III^e siècle av. J.-C., s'installe dans notre région une tribu celte nommée les Allobroges. Les circonscriptions actuelles des deux Savoie, de l'Isère et du canton de Genève recouvrent peu ou prou les limites de leur territoire. Les origines de ce peuple restent inconnues à ce jour. Pour notre regretté Philippe Duret, « le nom Allobroges signifie transférés d'un autre lieu, autrement dit : des immigrés, des gens du voyage. Il pourrait s'agir du même peuple que ces Gésates rhônalpins (le *gaesum* est une lance), mercenaires effectuant des raids de pillage en Grèce et en Anatolie (Turquie actuelle) ». Revenus en Gaule, ils s'installent autour du Rhône où ils contrôlent le commerce basé sur le vin, le bois, le fromage, la laine et le cuir. En échange, ils importent huile et poterie. Plusieurs révoltes contre l'envahissant voisin romain éclatent au cours du II^e siècle, les Allobroges seront battus en 121 av. J.-C. au confluent du Rhône et de l'Isère. Vaincus et lourdement imposés les Allobroges se romanisent et font de Vienne, un port de commerce permettant d'importer et d'exporter par le Rhône la

marchandise et aussi les impôts en nature payé à Rome. Tout au long du I^{er} siècle avant J.-C., les Allobroges se révoltent en vain à plusieurs reprises contre la puissance romaine. En 27 av. J.-C., Auguste réforme les provinces et toute l'Allobrogie est rattachée à la cité de Vienne. Au cours du Moyen Âge, Vienne (qui n'est pas française) se développe, surtout au niveau religieux, car son archevêque devient Primat des Primats sur un territoire qui s'étend de Bordeaux à Genève en englobant tous les territoires situés au-dessous de cette ligne.



Retrouvez toutes les photos sur notre page Facebook dans l'album « Voyage à Vienne »

Trente-quatre personnes sont venues partager avec nous ce voyage extratemporel, pour retrouver traces de ces vaillants guerriers, devenus commerçants.

Nous avons visité en début de matinée la rive gauche. L'incontournable théâtre fut le premier à subir l'attaque de notre curiosité. Redécouvert en 1908, les fouilles commencèrent en 1922. Il pouvait accueillir jusqu'à 11 000 personnes, il est le second théâtre de la Gaule antique en terme de grandeur après celui d'Autun. Une autre spécificité de l'antique cité réside dans le fait que le théâtre est accompagné d'un odéon, édifice affecté aux chants, à la poésie et à la musique, ce qui est très rare. Malheureusement l'odéon ne se visite pas.

Après avoir passé un bon moment à gravir les gradins, nous sommes redescendus en centre-ville, pour repérer les traces médiévales et catholiques laissées par les très nombreux couvents et églises. Puis, visite d'une maison du Moyen Âge au premier étage, style renaissance au second, modernisée au XIX^e siècle et sa cour intérieure. De là, nous sommes arrivés au temple d'Auguste Livie, magnifique temple romain placé sur le Forum antique, édifié au 1^{er} siècle, devenu église paroissiale de Sainte Marie-la-Vieille jusqu'en 1792. Le temple devient le tribunal de commerce, puis un musée, une bibliothèque et enfin retrouvera son aspect primitif. Nous rejoignons ensuite la cathédrale Saint-Maurice, fief des archevêques de Vienne. C'est là que nous avons appris, que sous la révolution l'archevêque de Vienne, s'était réfugié dans un petit village haut-savoyard du Genevois.

Il est temps pour nous de faire une courte pause... et pour vous aussi. L'après-midi fut tout aussi riche en découvertes, et vous en connaîtrez la suite lors de notre prochain *Benon*.

Nathalie Debize

CARNETS D'HISTOIRE

Têtes brûlées, marginaux, voyous, truands et forçats de Savoie pendant la Grande Guerre

La nature humaine est ainsi faite qu'on se souvient des héros et que, très facilement, on oublie les autres. Alors, quand il s'agit des têtes brûlées, des voleurs de grand et petit chemin, des criminels, des forçats, bref, de ceux que l'on appelle usuellement « la lie de la société », nous souffrons tous d'amnésie. Or, eux aussi ont souvent fait la guerre, et certains, y ont même trouvé la voie du rachat, soit en étant « bravement tué à l'ennemi », soit en redevenant, après le conflit, des citoyens à part

entière. Il s'agit de tous ceux que l'on retrouve aux célèbres Bataillons d'Infanterie Légère d'Afrique¹ (BILA), dans les Groupes spéciaux (GS)², et, pour les plus condamnés, dans les Sections d'exclus métropolitains (SEM)³.

¹ Péjorativement surnommés « Batdaf » ou « Joyeux » voire « Zéphirs » ou « Chardonnets »

² Les GS, un par corps d'armée (le 14^e GS pour le CA de Lyon et donc la Savoie), sont des unités de réserve. Le 14^e GS était basé à Romans (Drôme) comme unité dépendante du 75^e RI.

³ Il existe aussi des sections d'exclus coloniaux où sont versés tous les forçats de Cayenne et les relégués

Quelques notions indispensables à connaître

L'imaginaire ayant bien souvent pris le pas sur la réalité, il est nécessaire de rappeler quelques notions indispensables.

Qui était affecté aux BILA ? L'article 5 de la loi sur le recrutement, du 28 mars 1905, donne la réponse :

« Les individus reconnus coupables de crimes et condamnés seulement à l'emprisonnement par application de l'article 463 du code pénal ;

Ceux qui ont été condamnés correctionnellement à six mois de prison au moins pour outrage public à la pudeur, pour délit de vol, escroquerie, abus de confiance ou attentat aux mœurs prévu par l'article 334 du Code pénal, ou pour avoir fait métier de souteneur, délit prévu par l'article 2 de la loi du 3 avril 1903 ;

Ceux qui ont été l'objet de deux ou plusieurs condamnations, dont la durée totale est de six mois au moins, pour l'un ou plusieurs des délits spécifiés dans le paragraphe précédent,

Sont incorporés dans les bataillons d'infanterie légère d'Afrique, sauf décision contraire du ministre de la guerre après enquête sur leur conduite depuis leur sortie de prison.

Pour l'application des dispositions qui précèdent, il ne sera tenu compte des condamnations prononcées à l'étranger qu'après que la régularité et la légalité de la condamnation auront été vérifiées par le tribunal correctionnel du domicile civil du condamné. Ceux qui, au moment de l'appel de leur classe, se trouveraient retenus, pour ces mêmes faits, dans un établissement pénitentiaire, seront incorporés dans lesdits bataillons à l'expiration de leur peine, pour y accomplir le temps de service prescrit par la présente loi.

Les hommes incorporés en vertu du présent article dans les bataillons d'infanterie légère d'Afrique, qui se seront fait remarquer devant l'ennemi, qui auront accompli un acte de courage ou de dévouement, et ceux qui auront tenu une conduite régulière pendant huit mois, pourront être renvoyés dans d'autres corps pour y continuer leur service ».

Ceux qui commettaient leurs délits après leur service militaire se retrouvaient affectés au GS de leur région militaire et corps d'armée, le 14^e pour les Savoyards.

Qui était affecté aux sections d'exclus ? L'article 4 de la loi sur le recrutement, du 28 mars 1905, apporte la réponse :

« Sont exclus de l'armée, mais mis, soit pour leur temps de service actif, soit, en cas de mobilisation, à la disposition des départements de la guerre et des colonies suivant la répartition qui sera arrêtée par décret rendu sur la proposition des ministres intéressés :

1° Les individus qui ont été condamnés à une peine afflictive ou infamante,

2° Ceux qui, ayant été condamnés à une peine correctionnelle de deux ans d'emprisonnement et au-dessus, ont été, en outre, par application de l'article 42 du Code pénal, frappés de l'interdiction de tout ou partie de l'exercice des droits civiques, civils ou de famille,

3° Les relégués collectifs et individuels,

4° Les individus condamnés à l'étranger pour un crime ou délit puni par la loi pénale française d'une peine afflictive ou infamante ou de deux années au moins d'emprisonnement, après constatation, par le tribunal correctionnel du domicile civil des intéressés, de la régularité et de la légalité de la condamnation. »

On peut donc effectuer son service militaire dans une section d'exclus, comme on peut être affecté à une section d'exclus après son service militaire. Les SEC se trouvent en règle générale en Afrique du Nord. À la différence des BILA, qui sont des soldats armés supportant une discipline particulière, les SEC ne sont pas armés, ne pratiquent aucun exercice militaire réel et travaillent, majoritairement, sur de difficiles et harassants chantiers de construction de pistes et de routes, sous stricte surveillance armée.

Savoyards des BILA et des GS

Hippolyte Marie Dechavanne, né le 6 mars 1892 à Desingy, de Julien et Antoinette Bouvier, habitait Lyon avec sa mère. Il est condamné, à Lyon, en 1909, à 6 mois de prison pour vol, et, en 1911, par la Cour d'assises de l'Ain, à 3 ans de prison pour vol et 5 ans d'interdiction de séjour. Sans surprise, à sa libération anticipée de prison, il est incorporé au 4^e BILA (à Gabès, Tunisie). Dès le début de la guerre, il se bat en France avec le 3^e bataillon de marche (BMILA). Fait prisonnier en Belgique, le 22 avril 1915, Hippolyte Dechavanne reste prisonnier en Allemagne jusqu'au 12 décembre 1918. Démobilisé le 23 septembre 1919, il retourne à la vie civile et ne fait plus parler de lui.

André François Grillet, naît à Annemasse, le 8 janvier 1882, de Jean Antoine et Marie Métral. Il effectue son service militaire au 30^e RI sans qu'il y ait le moindre problème. En 1908, il est par deux fois condamné par le tribunal de Saint-Julien à de petites peines de

coloniaux. En 1914, on y trouve, hélas, quelques Savoyards.

prison pour vol et abus de confiance. En 1913, il recomparaît devant le tribunal de Saint-Julien pour abus de confiance et écope de 2 mois de prison. Grillet est automatiquement transféré, dans la réserve, du 30^e RI au 14^e Groupe spécial. Rappelé en août 1914 à ce groupe, il passe toute la guerre au Maroc avec le 14^e GS. S'étant bien comporté, il est démobilisé le 15 mars 1919 et se fait oublier des tribunaux.

Tous les Savoyards appelés ou rappelés dans un BILA ou un GS, n'ont, hélas, pas la même attitude. **Charles Albert Burquier**, cultivateur à Publier, est né à Évian, le 25 février 1891, de Marie Joseph Alexis et de Cécile Morini. En octobre 1910, le tribunal de Thonon-les-Bains le condamne à 2 mois de prison pour « vols de récolte et vol simple ». Incorporé au 5^e BILA, il passe dans divers bataillons et vient se battre en France. Chasseur de 1^{re} classe en 1915, caporal en 1916, blessé en 1916, il semble que tout se passe pour le mieux. En juin 1917, il déserte, est repris par la gendarmerie et condamné par un conseil de guerre à 5 mois de prison. Cassé de son grade et muté dans un autre BILA, il finit la guerre chasseur de 2^e classe et déserte de février à août 1919. Démobilisé, il retourne à ses vieux démons. En 1922, nous savons qu'il est condamné à 6 mois de prison pour vol par le tribunal de Grenoble.

Joseph Gaillard, né au Petit-Bornand, le 3 septembre 1890, de Claude Marie et Louise Bouclier, est rappelé au 30^e RI d'Annecy le 3 août 1914. Ayant été libéré du service militaire le 8 novembre 1913, comme tous ses camarades de la classe 1910, il part presque immédiatement avec son régiment se battre d'abord près de Sarrebourg (Moselle), puis dans la région de Saint-Dié (Vosges) et enfin dans la Somme. C'est là qu'il est sérieusement blessé, à Dompierre-Becquincourt, le 1^{er} octobre 1914. Ses services s'arrêtent brusquement le 31 mars 1915 et nous le retrouvons, début octobre 1916, exclu de l'armée au dépôt des forçats de Saint-Martin-de-Ré¹.



¹Les forçats du dépôt de Saint-Martin-de-Ré sont là en attente de leur transfert en Guyane.

Qu'a-t-il fait ? Sa fiche matricule reste muette sur le sujet. Pour se retrouver là, il a fallu, malgré tout, qu'il commette un délit extrêmement grave². Ayant demandé au général commandant la 18^e région militaire, dont dépend l'île de Ré, la faveur de se racheter en s'engageant dans une unité de 1^{re} ligne, il est autorisé, le 3 octobre 1916, à contracter un engagement au titre du 1^{er} BILA. Non seulement Joseph Gaillard déserte dès le 29 janvier 1917, mais encore, arrêté par les gendarmes et ramené au corps le 13 mars 1917, il s'évade des locaux disciplinaires le 14 mars 1917 ! Il est repris le 25 mai 1917, mais entretemps Gaillard a trouvé le moyen de commettre divers vols dans la région de Bonneville, pour lesquels il sera condamné à 5 ans de prison. Le conseil de guerre de la 45^e DI le condamne, le 29 juin 1917, à 8 ans de détention et 5 ans d'interdiction de séjour pour :

Double désertion,
Port illégal d'insignes,
Abandon de poste en présence de l'ennemi³,
Désertion en présence de l'ennemi.

Le conseil de guerre a tenu compte du fait que Joseph Gaillard avait été blessé au début de la guerre. Incarcéré à la prison de Bordeaux, le 22 octobre 1917, il est transféré à la prison de Riom (Puy-de-Dôme). Le 6 janvier 1920, ayant été repassé aux exclus coloniaux, il retrouve le dépôt de forçats de Saint-Martin-de-Ré. Il semblerait qu'il ait bénéficié de remises de peine et ait été libéré en 1930. Joseph Gaillard ne fait, apparemment, plus parler de lui, et meurt, dans un certain anonymat, le 18 mars 1970, au Petit-Bornand.

Quelques fortes têtes du 14^e Groupe spécial

François Francis Montfort naît d'Édouard Marie et Françoise Cambon, le 1^{er} décembre 1888, à Choulex (canton de Genève), et exerce le métier de manoeuvre à Annemasse. Exempté de service militaire, il fréquente beaucoup le tribunal correctionnel de Saint-Julien-en-Genève :

20.06.1907 : 10 Frs d'amende pour vol.

04.03.1909 : 10 Frs d'amende pour coups et blessures.

² Selon toute vraisemblance, il ne s'agit pas d'un crime de sang avec préméditation.

³ « Tout militaire qui abandonne son poste est puni : 1^o de la peine de mort, si l'abandon a eu lieu en présence de l'ennemi ou de rebelles armés ». Article 213, 1^{er} paragraphe, du Code de justice militaire.

29.04.1909 : 3 mois de prison avec sursis pour vol.

18.12.1913 : 3 mois et 1 jour de prison pour coups et blessures.

16.07.1914 : 4 mois de prison pour coups et blessures.

Incorporé par erreur au 133^e RI de Belley, il est rapidement transféré au 14^e Groupe spécial de Romans et envoyé au Maroc, où, son tempérament reprenant le dessus, il a de graves ennuis.

Le 3 octobre 1916, le conseil de guerre d'Oujda (Maroc) le condamne à 10 ans de travaux publics pour : 1^o outrages envers deux supérieurs pendant le service, 2^o voies de fait envers un supérieur pendant le service. Écroué à l'atelier de travaux publics ¹ de Bossuet (aujourd'hui Dhaya, au sud de Sidi-bel-Abbès),

La Redoute (atelier de travaux publics) au premier plan à gauche



Bossuet — Vue Générale

il profite d'une hospitalisation à l'hôpital militaire d'Arzew (nord-est d'Oran), pour s'évader et gagner la Suisse. François Montfort se présente au Consul général de France à Genève, le 11 mars 1920. Non poursuivi pour évasion (désertion), il est amnistié de toutes ses condamnations par la loi du 29 avril 1921, et libéré le 11 juin 1921. Ne faisant plus parler de lui, il meurt des suites de maladie à l'hôpital d'Ambilly, le 24 octobre 1927.

Émile Alexandre Bouvier, né à Moye, le 25 mai 1888, de François et Françoise Faramaz, fait exactement l'inverse de Montfort. Employé à Toulon, il est à deux reprises condamné par le tribunal de Toulon pour complicité de vol et recel : au total 4 ans et 2 mois de prison, ainsi que 10 ans d'interdiction de séjour. Incorporé au 14^e GS, le 27 mars 1915, au Maroc il se révèle « bon » soldat, sans réel problème. Bouvier est libéré de ses obligations le 13 octobre 1919 et rentre en France. Et là tout se

¹ Les détenus condamnés aux travaux publics y étaient enfermés et travaillaient pour l'essentiel à des travaux de construction de pistes et de route sous la surveillance de soldats armés.

gâte. Entre 1921 et 1932, il est condamné sept fois, pour vol, recel, usurpation d'identité, par les tribunaux d'Aix-en-Provence, d'Avignon, de Montélimar et la Cour d'appel de Nîmes ! Que devient-il après 1932 ? Nous l'ignorons.

Les « durs » et forçats de la 14^e section d'exclus métropolitains

Clément Pierre Goury, né à Marigny-Saint-Marcel, de Jean et Marie Philomène Mouchet, est, depuis 1895, garçon de café à Paris. Le 9 juin 1913, la Cour d'assises de la Seine le condamne à 7 ans de réclusion pour « coups et blessures volontaires ayant occasionné la mort, sans intention de la donner ». Il bénéficie, en 1916, d'une libération conditionnelle pour bonne conduite. La condamnation reçue en 1913 l'a automatiquement transféré de la Territoriale à la « 14^e section métropolitaine d'exclus² ». Pierre Goury ne peut plus, théoriquement, faire partie de l'armée.

En 1918, il reçoit l'autorisation de « contracter un engagement volontaire au titre d'un BILA ». Ce qu'il fait dès le 3 avril 1918. Il finit la guerre avec le 1^{er} BILA de marche. Démobilisé le janvier 1919, il se retire à Paris et reste affecté à la 14^e section d'exclus métropolitains, en cas de mobilisation.

Joseph Antoine Lénardon, né à Trieste (Autriche à cette époque), est le fils de Laurent et Joséphine Franck. Joseph Lénardon travaille comme charpentier avec son père, à Saint-Pierre-d'Albigny. Le 19 février 1911, la Cour d'assises de Savoie le condamne à 10 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour pour « homicide volontaire précédé, accompagné ou suivi de vol qualifié ». Sur le plan civil, il part comme forçat en Guyane dès le mois d'avril 1911. Sur le plan militaire, il passe de la 14^e section d'exclus métropolitains, dépendant du ministre de la Guerre, aux exclus coloniaux sous la tutelle du ministre de la Marine. Libéré de ses peines le 21 août 1929, il décide de rester à Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane) et demeure donc affecté aux exclus coloniaux jusqu'à sa libération définitive des services militaires, le 15 octobre 1936.

Le cas de **Pierre Jeanton** relève autant du manque de patriotisme, très mal vu entre 1914 et 1918, que de l'espionnage ou de l'escroquerie, tout aussi mal vus à cette époque. Né à Chamousset, le 4 mai 1878, il est le fils de

² Unité couvrant tout le territoire de la 14^e région militaire de Lyon, sa base se trouve à Grenoble.

Jean Baptiste et de Pauline Pépin. Ayant commencé sa vie professionnelle comme garçon d'hôtel à Grenoble, en 1914, il est négociant à Annecy. Il a épousé, en secondes noces, à Annecy, la sœur aînée de sa première épouse, toutes deux filles d'un ancien brigadier de gendarmerie. Réformé au bout de sept mois de service militaire, il est de nouveau réformé en 1914. La proximité de Genève inspire Pierre Jeanton qui pense faire de fructueuses affaires, pourquoi pas, avec les Allemands, *via* la Suisse.

Ayant trouvé un intermédiaire assez rapidement, il entame des ventes « clandestines » de marchandises. Entre le 11 avril et le 25 mai 1915, il effectue au moins deux passages par voiture, de ferrocérium et de pièces détachées pour briquet¹. Pierre Jeanton n'avait pas pensé que sa voiture serait repérée par les gardes-frontières, et que les douaniers d'Annecy s'intéresseraient à son surprenant commerce. Il se fait prendre : il est arrêté, mis en prison, et sa voiture saisie. Le tribunal d'Annecy le condamne, le 13 avril 1916, à un an de prison, 10 000 Frs d'amende et à la privation de ses droits civils et civiques pendant dix ans pour « tentative de commerce avec l'ennemi ». Trouvant la facture un peu trop salée à son goût, il fait appel à Annecy, puis à Chambéry où, le 25 octobre 1917, ses peines d'un an de prison et dix ans d'interdiction des droits civils et civiques sont maintenues, mais son amende ramenée à 2 000 Frs. Pour couronner le tout, la Commission de réforme d'Annecy l'a classé « bon service armé ». Il est donc affecté à la 14^e section d'exclus métropolitains. Comme il ne paie pas son amende, il est, le 12 février 1919, écroué à la prison de Nîmes « en vertu d'une contrainte par corps ». Une transaction ayant été trouvée avec la justice, il est libéré le 20 septembre 1919, et démobilisé de la 14^e section d'exclus métropolitains, le 19 août 1920. Qu'est-il devenu ?

Ces quelques exemples - il y en a bien d'autres, plus crus, comme « un attentat à la pudeur avec violence sur mineur » -, montrent simplement que l'armée a dû s'occuper aussi des fortes têtes. Était-il juste de les laisser en dehors du conflit ? Tant du côté gouvernemental, que du côté militaire, on a pensé que ces « exclus » de la société pouvaient, peut-être se racheter en se battant pour leur pays. Il y a eu des rachats et une amnistie de leurs fautes les a récompensés.

¹ Le ferrocérium n'est autre que la pierre à briquet. Quant aux pièces détachées pour briquet, il semblerait qu'elles auraient pu servir à d'autres choses plus guerrières.

Mais, il faut bien l'avouer, ces rachats ont été minoritaires. Entrés comme voyous ou truands dans la guerre, la majorité en est ressortie comme voyous et truands. Dure réalité de la vie !

Didier Dutailly

Les Savoyards de Lyon dans le miroir de « L'Écho de Savoie » du 29 mars 1925

Hebdomadaire de quatre pages, *L'Écho de Savoie* se dit l'« *Organe des Savoyards de Lyon et du Sud-Est et des Deux départements de Savoie* ». Ses bureaux se situent 7 place des Terreaux à Lyon. À travers son numéro du 29 mars 1925, on peut évaluer l'intensité des liens qui unissent alors notre Savoie à la capitale des Gaules où ont émigré tant de nos compatriotes jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Le journal propose dans sa « une » deux grands articles susceptibles d'intéresser ses lecteurs : un article sur un épisode historique de la Savoie, la visite du roi Victor-Amédée à Chambéry en 1775 ; et une proposition de voyage touristique en Savoie au départ de Lyon au mois d'avril (Annecy, vallée du Giffre, Cirque du Fer à Cheval, Aix-les-Bains, Hautecombe) pour 245 francs en 2^e classe ou 225 francs en 3^e classe « *comprenant tous frais d'hôtel avec taxes et pourboires/ transport en chemin de fer et autocar et d'excursions./ La boisson au repas reste à la charge des voyageurs* ». Dans la rubrique « *échos et informations* », on trouve une « *lettre de Savoie* » qui magnifie les valeurs traditionnelles et les « *femmes des campagnes... moins sottes que les belles de la ville* » et qui « *n'ont pas fait couper leurs cheveux* ». On y trouve les annonces de la promotion au grade de général du Savoyard Gustave Ferrié, promoteur de la télégraphie dans l'armée ; d'une « *foire-exposition des produits savoyards* » à Paris, du 9 au 25 mai, à l'initiative du *Groupement des Commerçants et industriels savoyards* habitant Paris ; et d'une autre foire-exposition, celle d'Annecy, qui se déroulera pour sa deuxième année d'existence au « *Comptoir Savoisien* » du 16 au 20 septembre. On nous informe enfin d'une proposition de mesures fiscales faites par des députés savoyards pour aider à l'électrification des campagnes prévue par la loi du 2 août 1923.

Les deux pages intérieures du périodique comportent, par ailleurs, diverses sortes d'informations :

- Dans une courte rubrique « *La vie sportive* » sont donnés quelques résultats de

matches de rugby et football, ainsi « à Annecy, U.S. Annecy bat Lyon Olympique Universitaire par 6 points à 4 ».

- Les cours des produits sur les marchés et foires d'Annecy et Chambéry sont donnés : pommes de terre 45 francs, froment 140 frs, sarrasin 100 frs, veaux sur pied 5 à 5,5 frs, gruyère « façon Emmenthal » 850 à 880 frs le kilo, « façon Savoie ou Comté » 800 à 850 frs.

- On trouve quelques échos de la vie et des activités des organisations de Savoyards de Lyon et plus largement du Sud-Est : création d'une « Harmonie Savoisiennne de Lyon » ; invitation à une réunion des étudiants savoyards de Lyon dans les bureaux du journal ; annonce d'un « Concert de bienfaisance (salle Rameau) organisé par le Comité savoyard de Lyon et la Société Philanthropique Savoisiennne au « bénéfice de l'œuvre des Enfants de la Montagne et de la Caisse de secours de l'Orphelinat » ; annonce du « banquet annuel organisé par l'Amicale des Savoyards de Bourg (en Bresse) » ; don de 150 francs fait par l'Amicale des Savoyards de Cannes aux « victimes de l'incendie d'une partie du village » de Marthod ; annonce du premier « Matafan Concert » suivi d'une tombola et d'une distribution « du Matafan et des rioutes savoureuses, arrivés la veille de Chambéry » par les Savoyards de Marseille.

- Et surtout, dans la rubrique « Chronique des deux départements », une liste de faits divers hétéroclites survenus récemment en Savoie et classés par arrondissement. Ces derniers sont sensés alors intéresser les lecteurs savoyards de Lyon. Ils nous apportent à nous, lecteurs d'aujourd'hui, quelques reflets souvent pittoresques et émouvants de la vie et des activités de nos compatriotes des années 20.

Pour la Savoie (du sud !), on note entre autres à Chambéry : un compte-rendu d'une conférence de M. le Marquis de Bissy sur l'histoire de la « Brigade de Savoie ». On trouve aussi un long article qui évoque les démarches faites par la société « Touristes Chambériens et Amis de la Montagne » afin d'obtenir des réductions de tarifs pour ses adhérents : n'ayant pas eu une réduction suffisante de la part de la Compagnie à Crémaillère du Mont Revard, elle « s'est vue dans l'obligation d'organiser un service d'autocars fermés (sic) qui montent tous les dimanches près de 40 à 50 skieurs ou amateurs de sports d'hiver au col de Plainpalais ». Le journal rapporte aussi le décès de trois « religieuses savoyardes à l'étranger » de la congrégation des sœurs de Saint-Joseph (en exil depuis la loi de 1901 sur les associations). Pour Aix-les-Bains, on évoque le

tournage d'un « grand film » au Revard « La Course au Flambeau ». On signale aussi un accident au col du Chat d'une auto Hispano-Suiza « montée (sic) par M. et Mme Multens... et qui a capoté par suite de l'éclatement simultané des deux pneus du côté gauche » ! À Serrières-en-Chautagne, on annonce le décès de M. Joseph Bosson, électrocuté en élaguant un peuplier situé à proximité de la « ligne à haute tension du Fier à Lyon ». À Albertville, on retient les Assises de la « Fédération des Mutuelles-Bétail de la Savoie, importante organisation mutuelle qui groupe 110 mutuelles communales de la Savoie ». À Héry, M. Rimboud est blessé à la jambe et brûlé au visage alors qu'il « tirait les boîtes » à l'occasion d'un mariage. À la Perrière, début de grands travaux sur le Doron de Bozel avec creusement d'une galerie et construction d'une usine électrique : « de nombreuses équipes d'ouvriers étrangers arrivent tous les jours ». Dans l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne, on peut relever la constitution, sous la présidence du préfet, d'une « amicale des anciens prisonniers de guerre de la circonscription ».

En Haute-Savoie, l'hebdomadaire rapporte la célébration à Annecy, à l'initiative de la « Société des Beaux-Arts » de la ville, du cinquantième anniversaire de la première représentation du Carmen de Bizet. Quant à l'« Académie des Inscriptions et Belles-Lettres », elle a attribué à M. Desormaux « savant professeur du Lycée », le prix littéraire H. Charvé pour sa « Bibliographie méthodique des parlars de Savoie ». Pour commémorer le « millénaire » de saint Bernard de Menthon le comité ad hoc prévoit l'édification d'un bas-relief « en pierre ou en bronze » qui sera encadré sur le mur extérieur de l'église de Menthon, pour un budget maximum de 12 000 francs : il fait appel aux sculpteurs « nés ou résidents » dans les deux départements pour présenter leur projet.

À Rumilly, s'est tenue l'assemblée générale de la « Société d'agriculture du canton », alors qu'à Marcellaz, un ouvrier maçon s'est tué en tombant dans un puits qu'il était en train de réparer. À Thorens, a eu lieu la réunion générale de la section des « mutilés et réformés ».

Dans l'arrondissement de Bonneville, l'hebdomadaire a retenu la chute mortelle d'un domestique d'Amancy qui – « trompé par l'obscurité » – est tombé avec sa bicyclette « dans un trou destiné à recevoir un poteau électrique » ; ainsi que la mort brutale par empoisonnement d'un habitant de Pontchy « due vraisemblablement à l'absorption de tripes » (!). Le journal rapporte aussi un charivari qui a mal tourné à Pontchy : « Pour

faire cesser le chahut infernal organisé pendant deux soirs en leur honneur (sic) un jeune veuf et sa compagne gratifièrent de copieuses libations la bande nombreuse et bruyante qui troublait leur quiétude. La nuit venue, après boire, une rixe survint entre plusieurs jeunes gens, acteurs principaux du charivari, et l'un d'eux, Suard René, employé au P.-L.-M., reçu un coup de revolver qui lui fracassa la mâchoire et plusieurs coups de couteau au bras. Son état est assez grave (sic) ».

Dans l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois est retenue une autre chute mortelle à bicyclette, celle d'un représentant en vins dans « *la descente de Feigères près du pont Lambin... et ce n'est qu'au matin qu'il fut retrouvé mort le crâne fracturé... Le corps a été transporté chez ses parents à Genève* ». Le journal rapporte aussi l'agression par deux inconnus d'un domestique qui rendait visite à un camarade à Villy-le-Pelloux - « *Roué de coups M. Bocquet porte de nombreuses contusions assez graves (sic) attestées par le docteur Voisin de Cruseilles* » - ainsi que l'électrocution à Éloise « *à l'usine électrique de la perte du Rhône* » de M. Napoléon-Luigi Cacciari, 49 ans, « *sujet italien* ».

Dans l'arrondissement de Thonon, le journal retient deux accidents d'autos et la chute mortelle de M. Joseph Morel de la Forclaz qui était allé vendre une génisse à Saint-Jean-d'Aulps, et sur le sentier de retour « *qui va des Gorges du Diable à La Forclaz, il tomba dans le ravin au fond duquel coule la Dranse* ».

Le journal publie aussi un nombre important de publicités qui se situent dans une sorte de dialogue avec la Savoie.

- Avec de nombreux messages proposant des produits et services « *made in Savoie* » : Zarr, apéritif-cocktail de la maison Dolin de Chambéry ; Grand vin mousseux de Savoie MARETEL-MIRIBEL, propriétaire récoltant à Lucey-Jongieux ; lait MONT-BLANC « *lait des enfants, rigoureusement pur* », Compagnie Générale du Lait, Rumilly ; Hôtel des Alpes à Monnetier-Salève « *séjour idéal de printemps en face du Mont Blanc, à 45 minutes de Genève, repos, régime, cure d'air, lait de chèvre et d'ânesse, cuisine délicata, service soigné, jusqu'au 15 juin de 18 à 22 frs 50 par jour tout compris* » ; Hôtel de l'Aiguille du Midi, les Bossons-Chamonix-Mont-Blanc : « *chambres confortables, cuisine soignée, électricité, bain, jardin, garage à l'écart du bruit et de la poussière... prix intéressant téléphone Bosson 5* ».

- Avec de nombreuses annonces publicitaires de commerces et entreprises de

Lyon dont l'exploitant et (ou) propriétaire rappelle ses origines savoyardes : « *Modes Chapellerie F. Cartier (originaire de Cruseilles), Chapeaux Dames, Hommes et Enfants, rayon Deuil, spécialité de Casquettes, 44-46-48 passage de l'Argue* » ; « *Cycles, Motos, et Autos Marius Guighet (de Chambéry) ex-metteur au point et courrier (sic) des maisons Motosacoche, G.L., Alcyon 41 rue Malesherbes, Lyon* » ; « *Fabrique de chaises paillées et cannées GAY-MOCELLIN originaire de Méziery (Haute-Savoie), 6 rue Passet, Lyon* ». Certains messages sont encore plus explicites dans leur appel à la solidarité « patriotique » telle la maison de J. Terrier sise 24 rue de la Quarantaine à Lyon qui vend et répare à domicile des abat-jours et des stores et dont le message se termine par cette injonction « *C'est un savoyard, faites-le travailler* » (!), ou cette autre publicité : « *Notre compatriote L. Gay, chirurgien-dentiste, 5 rue Grolée à Lyon est tout spécialement désigné et recommandé aux Savoyards* ». Certaines enseignes de Maisons affichent clairement et fièrement l'origine savoyarde de leur propriétaire : par exemple : « *Café Savoyard* » à la Croix Rousse ou « *Le Café des Savoyards* » tenu par Joseph Mallein, rue Moncey à Lyon.

On trouve aussi dans l'hebdomadaire des annonces légales se rapportant à la Savoie telle cette mise en vente aux enchères, le 4 avril, par l'étude de M^e J. Garnier, avoué à Chambéry, d'un terrain avec pavillon et bâtiment sis à Viviers (Savoie) avec mise à prix : 5 000 frs. Publicités aussi de sociétés immobilières tel ce Cabinet F. Deloche, 2 rue d'Oran à Lyon (Terreaux) qui publie ce message : « *pour vendre ou acheter Fonds de Commerce, SAVOYARDS, adressez-vous en confiance à votre compatriote F. Deloche (de Grésy-sur-Aix)* ». La « *Banque de Savoie* », « *société anonyme au capital de six millions de frs* », fait l'annonce dans cet hebdomadaire de l'assemblée générale de ses actionnaires qui se tiendra « *le samedi 25 avril à son siège social, 5 rue Favre, à Chambéry* ». On rencontre même une publicité d'une maison « *Liquidation des stocks* » qui propose « *tout ce qui concerne la literie* » et termine son message par une formule rédigée phonétiquement en langue savoyarde : « *Tnupe des Savoyards, on servé bien lou pays* » (Tenu par des Savoyards, nous servons bien les compatriotes). Mais les publicités les plus révélatrices des liens maintenus entre les Savoyards de Lyon et leur Savoie natale sont peut-être celles des entreprises de Pompes funèbres telle celle-ci : « *Pompes funèbres Générales, succursale de Lyon / Concessionnaire des services des*

principales villes de départ de la Savoie et Haute-Savoie/Personnel stylé, matériel soigné... ». Nombre de Savoyards émigrés n'imaginent pas se faire inhumer dans leur ville d'accueil. Leur dernière demeure ne peut être que dans le « pays » de leur enfance.

Dans la rubrique des « petites annonces », on relève huit offres d'emplois proposées aux lecteurs savoyards, notamment un « représentant en mercerie et ouvrages de dames », des « bonnes à tout faire, des cuisinières et des femmes de chambre, un apprenti cuisinier et des garçons d'office pour restaurant ». Mais trois offres ont une couleur particulière : « on demande jeune fille de la campagne pour apprendre commerce et aider au ménage » ; « on demande pour Lyon jeunes filles de la campagne, comme bonnes à tout faire, dans maisons bourgeoises » ; « On demande pour villa banlieue Lyon, jeune fille forte bonnes références, ou veuve avec jeune fille de 13 à 15 ans... ».

Conclusion :

Reflète d'un phénomène de grande ampleur qui a conduit durant plusieurs siècles nombre de nos compatriotes savoisiens à quitter de manière éphémère ou définitive leur « pays » pour chercher travail et réussite dans les villes de Suisse, d'Allemagne, de France, d'Amérique

et d'ailleurs, cet hebdomadaire « L'Écho de Savoie » nous offre une image limitée mais concrète et pittoresque des liens qui ont longtemps été maintenus entre ces « émigrés » et leur province d'origine. Ils étaient souvent organisés en « amicales », avec des espaces de rencontre tel un « café des Savoyards », organisaient des festivités (banquets, « vogues », concerts...), collectaient de l'argent pour venir en aide à leurs compatriotes, étaient abonnés à des périodiques tel « L'Écho de Savoie » qui leur apportaient à la fois des informations sur leur propre vie et, en écho, sur la vie de leur « pays » d'origine. Ces liens furent maintenus tant que dura ce flux migratoire qui - encore très important dans l'entre-deux-guerres - se tarit progressivement au lendemain de la Seconde Guerre. Alors, ces liens que nous avons noués se sont progressivement distendus et ne sont plus aujourd'hui que ténus mais cela ne veut pas dire qu'ils ont disparu, bien au contraire ! Les relations de la Savoie avec Lyon demeurent multiples et intenses mais ils ne se traduisent plus de la même manière notamment par ce séculaire flux migratoire des Savoyards vers cette grande métropole devenue capitale régionale.

Jean-Louis Mugnier



¹ Voir la conférence de Bernard Demotz organisée par La Salévienne à Présilly, le 7 avril 2018, sur « La Savoie et Lyon au Moyen-âge ».

DONS

La France pittoresque et artistique : la Savoie vue par les écrivains et les artistes, suivie d'un guide, par Arnold van Genep. 392 p. + 24

L'autre front 1915-1918 : Giovanni Baima dans l'enfer de Caporetto à Vittorio Veneto par Louis Baimasuivi de Italiens et Français d'un front à l'autre par Jean-Yves Sardella. 272 p. 2018. Édité par Les Amis de Montmélian et Le Souvenir français.

État et institution en Savoie sous la direction de Laurent Perrillat. 46^e congrès des Sociétés de Savoie. 2018. 416 p. Édité par l'Union des Sociétés savantes et la Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne. Grande diversité de communications très intéressantes ; plusieurs articles de Saléviens dont un article de Philippe Duret. Ouvrage en vente à LaSalévienne : 30 €

Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'Archéologie de Genève. T. XXXVII : « Les analystes genevois du dix-septième siècle : Savion – Piaget – Perrin – Etudes et textes ». Par Paul-F. Geisendorf. 1942. 720 p.

Herbier appartenant à Marc Chabert, lycée de garçons - classe A, Chambéry.

Don de la Mairie d'Évian

Évian mondain : l'âge d'or du thermalisme par Françoise Breuillaud-Sottas. 2018. 135 p.

Don de Jean-François et Rémi de Vulpillières

Marylka 1821-1879 : Pologne - Savoie - Algérie par Jean-François de Vulpillières et Rémi de Vulpillières. 2018. 287 p. Marylka (Maria) est l'épouse d'Auguste de Reydet de Vulpillières, né à Choisy.

Don de Didier Dutailly

Guerre, armées et religions. Revue historique des armées. N° 289. 2017. 143 p.

Don de « Keviva Chaumont » venant de M. et Mme Thevenod

Histoire universelle illustrée, en 3 volumes, édité par Eugène Th. Riuli. T. 1 : « De l'Orient antique à Charlemagne et l'extrême orient jusqu'en 1600 ». 1965. 507 p. T. 2 : « De l'Empire carolingien aux Traités de

Westphalie ». 1967. 533 p. T. 3 : « De Louis XV aux Temps modernes ». 1965. 658 p.

Le Grand Larousse, en 5 volumes + compléments. 1993. 3263 p.

Encyclopédie médiévale par Viollet Le Duc. T.1 : architecture. 1993. 720 p.

La grand quid illustré. T. 1 : « L'histoire du monde ». 1982. 482 p.

Le Voleur, 1856 à 1858 (journal) en 2 volumes. 432 p. + 416 p.

Histoire des Français au jour le jour par André Castelot et Alain Decaux en 36 volumes. Édité entre 1981 et 1986.

Les grands dossiers de l'illustration : la mode. 1943-1944. Ed. 1987. 189 p.

L'univers des Celtes par Barry Cunliffe. 1996. 224 p.

La France, terre insolite par Frédéric Zégierman. 2001. 223 p.

La traversée des Alpes par Hannibal (selon les écrits de Polybe) par Francis de Comminck. 1992. 128 p.

Encyclopédie de Genève : politiques, judiciaires et militaires. T. 4. 1985. 283 p.

Atlas historique de l'apparition de l'homme sur terre à l'ère atomique par Werner Hilgemann et Hermann Kinder. 1987. 588 p.

Genève et les Suisses par Louis Binz. 1964. 47 p.

Les grandes dates de l'histoire de l'Europe depuis 16 siècles par Pierre Derveaux.

Opinel : la main couronnée, une tradition centenaire. 1990. 20 p.

Bâti traditionnel en Pays de la Côte par le CAUE 74.

Ballenberg : musée en plein air de l'habitat suisse. 1980. 119 p.

Les Allobroges : journal de l'exposition « Gaulois et Romain en Rhône-Alpes ». 2002. 17 p.

La préhistoire par Anne Rozaud. 1996. 63 p.

Le Moyen-Age. Classe de 4^e. 1963. 255 p.

« Soft » *Gouvernance, fondation pour Genève* par Xavier Comtesse. Cahier N° 1. 2007. 123 p.

Don de Roger Boccard

Annecy : un portrait du lac par Clément Gardet. 1977. 60 p.

La Savoie : Pays et cités d'art par Jean Portail. 1969. 159 p.

La Savoie de la Révolutions à nos jours (XIX^e et XX^e siècles) par André Palluel-Guillard, Christain Sorrel, Guido Ratti, Antoine Fleury et Jean Loup. 1986. 606 p. + index.

- La carte en Savoie : histoire de la représentation d'un territoire.* Musée savoisien. 1988. 181 p.
- L'ordre de la Visitation en Savoie : une exposition* réalisée par les ADHS au Conservatoire d'art et d'histoire. 1999. 15 p.
- Vie et traditions populaires savoyardes* par Roger Devos. 1991. 191 p.
- Découvrir la France : les Alpes* par Pierre Préau et Bernard Barbier. 1974. 120 p.
- Pays et gens des Alpes.* 1983.
- Annemasse et environs : promenades pédestres dans le Salève et les Voirons* par le syndicat d'initiative. 20 p.
- Frontière : espace du signe* par M. Molliet et J.-C. Croquet. 1987.
- Plaidoyer pour le Salève par la jeune Chambre économique.* Association pour la protection du Salève. Syndicat d'initiative. 1976. 37 p.
- Téléphériques du Salève.* 1984. 46 p.
- Le téléphérique du Salève : un observatoire du territoire.* 62 p.
- Initiation à la lecture des paysages de montagne de Haute-Savoie.* 1986. 60 p.
- Cartes de montagne d'histoire en Savoie.* 1989. 48 p.
- Le château d'Annecy.* 17 p.
- Pierres-fortes de Savoie, chemin du baroque, terres des Alpes.* Facim. 51 p.
- Carte archéologique de la Gaule : la Haute-Savoie* par François Bertrand, Michèle Chevrier, Joël Serralongue. 1999. 412 p.
- Les Alpes.* Larousse. 1991. 160 p.
- Archives de Savoie.* 1994. 235 p.
- Savoie Mont-Blanc, Guide touristique.* 1972. 80 p.
- Saint-Julien-en-Genevois : 1940-1944 : la Résistance, l'Armée secrète, le service de Renseignement* par Michel et Yves Duparc et Jean-Claude Ruche. 2013. 136 p.
- Annecy mémoire* par Georges Granchamp et Gérard Pelisson-Lafay. 1997. 93 p.
- Le Pont de la Caille : un témoin et un symbole* par Christian Regat et Denis Rigault. 67 p.
- Histoire monumentale des deux Savoie : mémoire de la montagne* par Gilbert Gardes. 1996. 391 p.
- La sociabilité des Savoyards.* Actes du XXIX^e congrès des sociétés savantes de Savoie de 1982. 1983. 405 p.
- La Savoie traditionnelle* par Marie-Thérèse Hermann. 1987. 197 p.
- Lieux-dits entre Dranse et Arve, Chablais et Genevois* par Gilbert Künzi. 1997. 201 p.
- Religion populaire : Dauphiné, Savoie, Provence, Cévennes, Valais, Vallée d'Aoste, Piémont.* Le Monde alpin et rhodanien. N° 1-4. 1977. 538 p.
- Beaumont, Haute-Savoie, 1814-1940* par Félix Crozet. 1990. 440 p.
- Savoie : écologie, économie, art, littérature, langue, histoire, traditions populaires* par Christine Bonneton. 1978. 365 p.
- Les Alpes et leurs noms de lieux : 6000 ans d'histoire* par Paul-Louis Rosset. 1988. 440 p.
- La restauration des Monuments historiques dans le Département de Haute-Savoie* par Henri Baud. 1981. 140 p.
- Bibliographie de la région du Salève près de Genève* par Claude Mégevand, Gérard Lepère et Roger Bocard. 1998. 111p.
- La Savoie* par Max Aldebert. 101 p.
- Savoie éternelle : Val d'Arly, Beaufortin, Tarentaise* par Valéry d'Amboise. 1983. 109 p.
- Yvoire : la vie sur les bords du Léman à travers le temps - l'abbaye de Filly, Excenevex, Nernier* par Georges Baud. 1988. 205 p.
- France et Savoie : la vérité sur la neutralité de la Savoie du nord - à propos de la déclaration de neutralité signifiée aux puissances par le Conseil Fédéral le 4 août 1914.* 1915.
- Paroisses et communes de France : Haute-Savoie.* Dominique Barbero. 1980. 422 p.
- Le Salève à la Belle Epoque* par Jean-Claude Mayor. 1996. 101 p.
- Comprendre un paysage : guide pratique de recherche* par Bernadette Lizet et François de Ravignan. INRA. 1987. 143 p.
- Les nouvelles provinciales, visage de la Savoie* par Paul Guichonnet, Maurice Morel, Emile Vesco et Henri Ménabréa. 1964. 221 p.
- L'Annexion de la Savoie à la France et la politique Suisse, 1860* par Luc Monnier. 1932. 413 p.
- Genève, Gex et Savoie : neutralité douanière, les zones franches* par M. Ferrero. 1918. 258 p.
- Les Suisses et la neutralité de la Savoie : 1703-1704* par Henry Fazy. 1894. 349 p.
- Le nouveau régime des zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex* par Paul Francoz. 1935. 187 p.
- Zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex : proposition de loi tendant à l'extension de leurs privilèges industriels ; leur suppression.* Rapport de Joseph Bernier. Chambre de commerce de Bourg. 1914. 40 p.
- La question des Zones Franches devant la Cour permanente de Justice Internationale* par Henry Trémaud. 1931. 295 p.
- Du rail au câble : à l'assaut de la montagne (1860-1940)* par Hélène Viallet. 1994. 94 p.
- Le Salève souterrain, son histoire, ses légendes, ses mystères* par Jean-Jacques Pittard. 1979. 220 p.
- La Révolution dans les Alpes, Dauphiné et Savoie* par Jean Nicolas. 1989. 377 p.
- Grand Atlas de France : Région Rhône-Alpes.* 1987. 56 p.

Haute-Savoie 360 par Attilio Boccazzi-Varotto et Alain Gérard.

La céramique gallo-romaine de Genève par Daniel Paumier. 1981. 437 p.

Mont-Blanc, refuge de l'éternité par Jean-Jacques Mollaret. 1983. 155 p.

Oratoire du Genevois par Charles et Sabine Courtieu. 2000. 175 p.

L'art populaire en Savoie par Paul Dufournet. 1981. 261 p.

Don de Mario Lomazzi

La Suisse pendant la Guerre. Clé USB. Cinémathèque suisse.

Merci à tous pour votre contribution à l'enrichissement de notre bibliothèque !

À LIRE, VOIR ET ENTENDRE

L'Écho du Vuache N° 6



Le Journal du Syndicat Intercommunal du Vuache

La publication du Syndicat intercommunal du Vuache (SIV) du mois de juillet 2018 met en avant le nouvel itinéraire patrimonial inauguré à Viry le 16 juin dernier. Conçu en collaboration avec La Salévienne, les textes des panneaux ont été rédigés par Claude Barbier et Dominique Ernst. Le dépliant de ce sentier est disponible à la mairie de Viry ou téléchargeable ici : <http://pays-du-vuache.fr/wp-content/uploads/2018/06/Les-eglises-et-les-chapelles-de-Viry.pdf>

La brochure nous informe sur les animations d'éducation à l'environnement du SIV et conclut sur une affaire issue du *Cultivateur savoyard* sur « Servettaz, le brocanteur qui chasse les mauvais sorts... ». Elle est disponible ici : <http://pays-du-vuache.fr/wp-content/uploads/2018/07/Echo-du-Vuache-n%C2%Bo6.pdf>

Journées européennes du patrimoine : aperçu des événements



Samedi 15 et dimanche 16 septembre

« L'art du partage »

MOULIN DE CARRA (VILLE-LA-GRAND)

LES MOULINS DU FORON

Exposition - Samedi et dimanche

HABITAT ANIMALIER

Atelier - Samedi à 15 h

CONCERT DE L'HARMONIE

Spectacle - Samedi à 15 h

MAISON DU SALEVE (PRESILLY)

RÉSONANCE ET ARCHITECTURE

Animation - Dimanche à 10 h

Autres visites : www.maisondusaleve.com

MAISON GALLO (ANNECY)

LES GARAGES À ANNECY JADIS ET AUJOURD'HUI

Exposition - Samedi de 9 h à 14 h

CONNAISSEZ-VOUS ANNECY ?

Jeu - Samedi de 9 h à 14 h

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-SAVOIE (ANNECY)

UNE COMMUNE DANS LA GRANDE GUERRE

Découverte de documents

Samedi et dimanche

à 9 h 30, 10 h 45, 16 h 15 et 17 h 30

Autres visites : www.archives.hautsavoie.fr

PREFECTURE DE HAUTE-SAVOIE (ANNECY)

Visites guidées - Samedi de 9 h à 11 h 30 (toutes les demi-heures)

SEYNOD, MAIRIE

CHANTS TRADITIONNELS DES ALPES : UN PARTIMOINE À TRANSMETTRE ET À PARTAGER

Spectacle - Samedi à 10 h 30

RUMILLY

L'ORGUE DE L'ÉGLISE SAINTE-AGATHE : UN MONUMENT !

Visite guidée et concert - Samedi à 10 h et dimanche à 16 h

CHATEAU DE THORENS-GLIERES

Visites guidées et animations
Samedi et dimanche

GENEVE

EN REMONTANT L'ARVE, FRANCHISSEMENTS ET USAGES DU COURS D'EAU

Visite commentée à vélo
Samedi et dimanche

Informations :

CORNIER

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DU MOULIN DU CHÂTELET

Visite guidée - Samedi et dimanche

MUSEE DU CHABLAIS

D'UNE RIVE À L'AUTRE, VOYAGE AUTOUR DU LÉMAN – ACTE II

Exposition - Samedi et dimanche

Autres visites :

<https://www.thononlesbains.com/fr/patrimoine-culturel/1/163042-musee-du-chablais.html>

ARCHIVES MUNICIPALES DE THONON

TRÉSORS D'ARCHIVES : SUR LES TRACES D'UNE RUE MÉMORABLE

Exposition - Samedi de 9 h à 14 h

ALBY-SUR-CHERAN

SUIVEZ LA MOUCHE

Circuit patrimonial - Samedi et dimanche

Autres visites : <https://www.mairie-alby-sur-cheran.fr/le-village/parcours-touristique.html>

CHARTREUSE DE MELAN (TANINGES)

PATRIMOINE SACRÉ : ARCHITECTURE RELIGIEUSE DU XX^e SIÈCLE

Exposition - Samedi et dimanche

Autres visites :

<http://www.hautesavoieexperience.fr/decouvrir/patrimoine-departemental/7-chartreuse-de-melan>

LA GIETTAZ, SALLE VITTOZ

LA GIETTAZ PENDANT LA GRANDE GUERRE

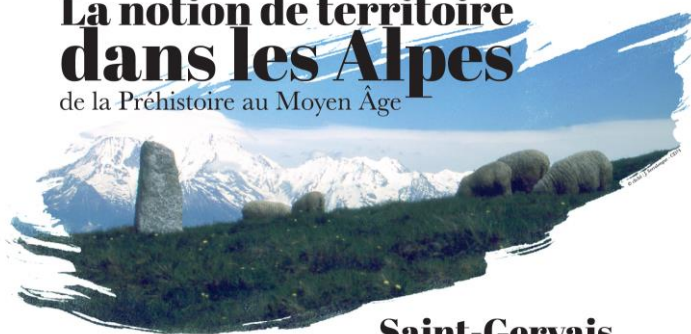
Exposition - Samedi et dimanche

Colloque « La notion de territoire dans les Alpes de la Préhistoire au Moyen-âge »

12-14 octobre 2018

La notion de territoire dans les Alpes

de la Préhistoire au Moyen Âge



Saint-Gervais
(Haute-Savoie)
Théâtre Montjoie

Du 12 au 14 octobre 2018, le XV^e colloque international sur les Alpes dans l'Antiquité présente, à Saint-Gervais (Théâtre Montjoie, 190 rue vignette), un riche programme, sous la présidence d'Alessandra Armirotti, archéologue du Val d'Aoste.

Vendredi (14 h à 20 h), le colloque s'ouvre sur la préhistoire : neuf conférences, qui reviennent sur les usages des montagnes alpines,

sont clôturées par la visite de la maison forte de Hautecour.

Samedi (9 h à 20 h), la journée poursuit sur la protohistoire et l'Antiquité : quinze conférences, qui illustrent la culture alpine ainsi que les passages de la montagne, sont clôturées par la présentation des panneaux réalisés par les archéologues et historiens.

Dimanche (9 h à 15 h 30), le colloque se termine sur le Moyen-âge : six conférences, abordent l'aménagement médiéval du territoire dans les Alpes, avant la conclusion et une dernière visite commentée.

Programme complet : <http://www.la-salevienne.org/CONF/2018-10-12-EspahsColloque.pdf>

Informations et inscriptions sur le site <http://www.archeo-espahs.fr/> ou par courriel espahs74@gmail.com

Pour en savoir plus sur les missionnaires de Saint-François-de-Sales

La congrégation des missionnaires de Saint-François-de-Sales a été créée en Haute-Savoie il y a 180 ans. À l'image du saint patron des communicants (journalistes et écrivains), missionnaire du Chablais, la congrégation a un but évangéliste, notamment auprès de la jeunesse.

Une émission de la RCF revient sur son histoire. Elle est à écouter ici en podcast : <https://rcf.fr/spiritualite/vie-de-l-eglise/missionnaires-en-2018-qui-etes-vous>



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| AGENDA..... | 3 |
| Prochains rendez-vous de La Salévienne | 3 |
| Autres rendez-vous | 4 |
| Jeudis du patrimoine..... | 4 |
| Salon du livre du Grand Genève | 5 |
| ACTUALITÉS..... | 5 |
| Classement et inscription aux Monuments historiques en Haute-Savoie..... | 5 |
| Actualités du Forum d'Agglomération..... | 6 |
| Souscription pour rajeunir le site internet | 7 |
| Enfant du Salève par Claude Girod..... | 7 |
| Brochure sur l'abbaye de Bonlieu | 7 |
| Cousinades famille Balleydier et descendants | 8 |
| Avis de recherche... Françoise Chapelier, infirmière-chef de l'hôpital d'Ambilly..... | 8 |
| Nouveaux adhérents | 10 |
| Carnet de noces | 10 |
| ÉCHOS DES CONFÉRENCES ET VISITES..... | 10 |
| Compte-rendu de la randonnée sur les traces de l'ancien chemin de fer du Salève..... | 10 |
| La Croix et l'Aubépine des Bornes..... | 10 |
| Voyage à Vienne le 27 avril 2018..... | 11 |
| CARNETS D'HISTOIRE..... | 12 |
| Têtes brûlées, marginaux, voyous, truands et forçats de Savoie pendant la Grande Guerre..... | 12 |
| Les Savoyards de Lyon dans le miroir de « L'Écho de Savoie » du 29 mars 1925..... | 16 |
| BIBLIOTHÈQUE | 19 |
| À LIRE, VOIR ET ENTENDRE | 22 |
| L'Écho du Vuache N° 6..... | 22 |
| Journées européennes du patrimoine : aperçu des événements..... | 22 |
| Colloque « La notion de territoire dans les Alpes de la Préhistoire au Moyen-âge »..... | 23 |
| Pour en savoir plus sur les missionnaires de Saint-François-de-Sales | 24 |

RÉDACTION

Jean-Yves Bot, Nathalie Debize, Esther Deloche, Béatrice Descombes, Didier Dutailly, Roland Excoffier, Gérard Lepère, Claude Mégevand, Dominique Miffon, Jean-Louis Mugnier.

Responsable de la publication : Lorelei Jaunin.

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter :
LA SALÉVIENNE - 4, ancienne route d'Annecy - 74 160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
Téléphone : 04 50 52 25 59
Courriels : salevienne74@gmail.com (présidence) - nadine.cusin@sfr.fr (administration)
Site Internet : <http://www.la-salevienne.org>
N° ISSN : 2107-2930